
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O1.2

Méthode : Analyse des parties prenantes

Une analyse des parties prenantes vise à montrer quelles personnes et quels groupes de personnes (p. ex. organisations, structures) peuvent influencer le projet et de quelle manière ils peuvent le faire (voir Gächter 2015). Elle aide à identifier les décisionnaires, les communautés d'intérêt, les personnes clés qui forgent l'opinion, mais aussi les opposant-e-s au projet.

<i>Partie prenante</i>	<i>Rôle/fonction</i>	<i>Effet du projet</i>	<i>Positif/négatif</i>	<i>Arguments</i>	<i>Mesures</i>
Qui est la personne (ou le groupe de personnes) en question ?	Quel est le rôle et quelle est la fonction de la personne (ou du groupe de personnes) dans la commune ? Quelles sont ses possibilités d'influence dans la commune ?	Comment la personne (ou le groupe de personnes) est-elle affectée/concernée par le projet prévu ?	La personne (ou le groupe de personnes) est-elle plutôt favorable au projet ou opposée à celui-ci ?	Quels sont les avantages pour la personne, ou le groupe de personnes (parties prenantes), de soutenir le projet ?	Quelles sont les mesures à prendre pour que la personne (ou le groupe de personnes) soutienne le projet ?

Source : Gächter, Hans Peter (2015). Projektmanagement konkret. Nachschlagen – Verstehen – Umsetzen. 3e édition. Berne : hep verlag ag.